VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Veuve Jean M. Sombiran—No 83,682—Cour Civile de District.

Offre de Choix de Propriétés Foncières Améliorées dans les Deuxième et Troisième Districts.

COMPRENANT

COTTAGES DOUBLES ET SIMPLE, ENCOIGNURE COMMERCIALE ET RANGEE DE RESIDENCES,

Splendide Encoignure pour Commerce et Rangée de Résidence Formant le Coin des rues Bourbon et Toulouse

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

(En face de l'Historique Opéra Français.)

Nos 600-02-10 rue Bourbon, et Nos 735-37-39 rue Toulouse.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1610 12 RUE URSULINE.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1614-16 RUE URSULINE.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1713-15 RUE N. CLAIBORNE.

COTTAGE SIMPLE
No 1419 RUE ST-CLAUDE.

Mardi, 15 Juin, 1909, a Midi.

EN VERTU d'un jugement rendu le 5 avril 1909 et signé le 13 avril 1909 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la Succession de Veuve Jean M. Sombiran, dossier No 83,682, et adressé à Lionel M. Ricau, encanteur, et conformément à un ordre de la même Honorable Cour, daté et signé le 13 mai 1909, dossier No 83,910, homologuant les procédures et ventes en famille tenues le 11 mai 1909 à cause des mineurs propriétaires et d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Dossier No 83,911, rendu et signé le 13 mai 1909 sans homologuant les procédures de la réunion de famille, j'offrirai à l'enchère publique, le jour, heure et endroit ci-dessus mentionnés, la propriété comme suit décrite à savoir:

1 Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale, lesdit morceau ou portion de terre formant encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse sur 57 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Bourbon entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par Louis E. Pilié, député voyer de ville, dont la date du 30 septembre 1880 demeuré pour référence au bureau de Andrew Hero, ingénieur en cette ville, comme plan No 62.

Les améliorations comprennent la propriété foncière en encoignure formant le coin des rues Toulouse et Bourbon maintenant occupée comme buvette et restaurant et une rangée de résidences faisant face à la rue Toulouse.

Un endroit idéal, juste en face de l'Opéra Français, toujours loué.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 198, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson, et St-Philippe, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan daté du 9 décembre 1839, annexé à un acte passé pardevant A. Mazureau, notaire, le 11 décembre 1839, lesdits lots mesurant chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les 2 cottages doubles portant les numéros municipaux 1610-12-14-16 rue Ursulines, rapportant de bons revenus loués maintenant.

3—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 880 borné par les rues St-Claude, Esplanade, Kerlerec et Marais, désigné comme lot No 21, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, désigné par le No municipal 1419 rue St-Claude.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 1419 rue St Claude, près de la magnifique avenue Esplanade.

4—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny (anciennement rue Prosper), Annette et St Antoine, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par E. Pilié, voyer daté du 5 décembre 1899, annexé à un acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire, daté du 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue N. Claiborne 175 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur, 111 pieds sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Annette et le diminuant du côté A à laquelle profondeur ledit lot se rétrécit 5 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces trois lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces en largeur.

Les améliorations comprenant le magnifique cottage double No 1713-15 rue N. Claiborne, chaque côté contenant salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain et cuisine. Cette propriété devant être vendue sujette au bail de Peter K. Soubiran, pour le côté connu comme No 1715 rue N. Claiborne, ledit bail expirant le 30 avril 1918 à $30 net par mois.

5 Le portrait à l'aquarelle de Jean M. Soubiran et le portrait à l'aquarelle de Mme Jean M. Soubiran.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit à (7) sept pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Buisière Rouen, notaire; les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication chez

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
No 825 rue Union.

Cage, Baldwin & Crabtree, Edward P. Kleinpeter, E. H. McCaleb, E. J. Meral, avocats.
16mai—16 23 30—juin 6 13 15

J. L. Onorato.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIDNEY JOHNSON, EPOUSE DE CHARLES LEWIS, SON EPOUX—COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS—No 83,838

Une maison à un étage, rue Elmire, entre les rues Newton et Homer, ilet rue Belleville, à l'encan, JEUDI, le 17 juin 1909.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Sidney Johnson, épouse de Charles Lewis, vs Charles Lewis son époux, dossier No 83,838, ledit jugement rendu en Cour ouverte le 20 janvier 1909 et signé en Cour ouverte le 26 mai 1909, et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans l'ilet No 1 ... Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Belleville, autrefois Chestnut, Elmire, Newton et Homer, étant le lot No dix-neuf dudit ilet d'après un devis fait par C. Uncas Lewis, voyer, le 2 juillet 1896, annexé à un acte de vente pardevant Lloyd Posey à Charles Lewis passé pardevant William H. Seymour, notaire, le quatre mars 1898, d'après lequel le lot mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. L'acte notarié de la vente devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Charles F. Fletchinger, notaire, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1909 et déposer dix pour cent (sans intérêt) du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 910 rue Gravier.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Valeur de $5,000.00 en Papeterie, Phonographes, Rasoirs, Fournitures de Bureau, Cartes Postales, Etc.

A l'Encan MARDI 8 Juin, à 11 A. M. au No 316 rue Carondelet, près Union.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, bureau 316 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé H. U. La. 26 mai 1909, rendu dans l'affaire de Thos. F. Gummer vs J. L. Leonard Co., No 96,426, il sera vendu après l'inventaire suivant:

1 Harbaugh Cash Register, Coffre-Fort en Fer à Combinaison, Eventail de Plafond, Etagères, Comptoirs, Lanternes, Pupitres, Chaises, Tables, Miroirs, Etant Salesmen, un nombre de Phonographes Victor et Edison, Cabinets Phonographe, 5000 Records Edison et Victor, Fournitures de Bureau, Livres en Blanc, etc. A une 500 000 Cartes Postales.

Conditions—Comptant. Dépôt requis.

Robert M. Anaey, Edward C. Anaey, avocats, bureaux 305 L. & L. & G. Building.
2t mai—29 30—juin 6 6

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois, Nos 1813-1815 rue Washington.

Succession de Mary Donovan défunte épouse de Thomas Snell, et de Thomas Snell.

No 88,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 734 rue Union — MARDI, le 22 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 19 mai 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Washington et Quatrième, ladite portion de terre devant être prise à une distance de quatre-vingt-douze pieds de l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Washington et étant l'arrière portion du lot désigné comme No Dix sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 12 novembre 1852, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire. Ledit morceau ou portion de terre mesurant plus ou moins trente trois pieds de face à la rue Washington sur cinquante pieds de profondeur, comme il est démontré par sa situation sur un devis du même annexé à un acte passé pardevant Antoine Dorocourt, un notaire de cette ville, le 10 août 1878, d'après lequel dit devis ledit lot No dix tenant le morceau ou portion de terre ferme l'extrême portion du fond, forme l'encoignure des rues Baronne et Washington faisant face à la rue Baronne, et s'étendant en en profondeur le long de la rue Washington. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, Nos 1813-1815 rue Washington, contenant de chaque côté 2 chambres, cuisine et hangar.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909 le coût des certificats nécessaires, la propriété devant être aux risques de l'acquéreur du jour de la vente et aucun loyer ne devant être dû à l'acquéreur qu'au passage dudit acte de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire.

Arthur Landry, avocat pour la pétitionnaire.
21 mai—21 23 30—juin 6 13 20 22

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middleton.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet, JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 mai 1909, signé le 12 mai 1909 par l'Hon. E. Kleinpeter, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'excellent cottage résidence en bois élevé de terre, No 923 rue Philip, contenant grande galerie, vestibule, 12 grandes chambres bien ventilées et chambre à bain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel. Le terrain commençant à une distance de 120 pieds du coin des rues Constance et Philip et mesurant d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 17 mars 1909, annexé à un inventaire pris par Robert Legier, notaire, dans la succession de Mme Mary L. Middleton, le 23 janvier 1909, 49 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon "Home" bien situé et près des lignes de chars.

2° Le joli terrain pour bâtir dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite à une distance de 169 pieds 5 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Constance et Philip, et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le sus dit devis par Elam, daté du 17 mars 1909.

3° La nouvelle résidence double moderne en bois, retirée de la banquette, Nos 1819 et 1821 rue Polymnie, contenant de chaque côté galerie, six chambres, escalier dans le vestibule, chambre à bain et office, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Baronne et Dryades. Le terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La rue Polymnie est pavée en asphalte. Cette propriété est désirable, étant comme résidence ou placement, sujette au bail expirant le 30 septembre 1909 au taux de $70 par mois ou $840 par an.

4° La résidence de rapport triple en bois à deux étages, retirée de la banquette, Nos 1727, 1729 et 1731 rue Baronne, encoignure de la rue Polymnia, contenant dans chaque maison galeries, vestibules 8 chambres, offices, chambres à bain, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnia. Le terrain mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Polymnie et entre lignes parallèles. Il y a une allée dans le fond, s'ouvrant sur la rue Polymnia. Cette propriété est un placement de mérite pour une meilleure classe de personnes qui louent, et à petite marche du centre du commerce, sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909. La propriété rapporte au taux de $1,260 par an.

5° La riche résidence en briques à deux étages, No 1012 rue Race, retirée de la banquette, contenant galerie, vestibule, 6 chambres et hangar dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Orange, Magasin et Constance. Le terrain commence à une distance de 94 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race, et mesure, d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 22 mars 1909, annexé au susdit inventaire par Robert Legier, notaire, le 23 janvier 1909, 26 pieds 4 pouces de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le terrain pour bâtir dans le même district et ilet et contigu à la propriété cinquièmement décrite, commençant à une distance de 67 pieds du coin des rues Constance et Race et mesurant d'après le devis ci-dessus par Elam, daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° La résidence double à deux étages en bois de rapport, Nos 1004 et 1006 rue Race, contenant de chaque côté 9 chambres et chambre à bain dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus cinquièmement et sixièmement décrite. Le terrain commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race et mesurant d'après le susdit devis par Elam, daté du 22 mars 1909, 37 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet aux baux expirant le 30 septembre 1909 aux taux de $51 par mois ou $612 par an.

La propriété de la rue Race est dans un voisinage convenable pour résidence ou placement productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un deux et trois ans de crédit pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. G. Gill, avocat.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Therence.

No 88,669—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

EN vertu de et conformément à un ordre d'usan, daté et signé du 24 mai 1909 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. E., dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 8 juin 1909, à 10 heures A. M., sur les lieux No 2114, avenue Jackson, dans le Quatrième District de cette ville.

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ERNEST A. CARRERE.
806 rue Perdido.
29 mai—29—juin 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Positivement au plus haut et dernier enchérisseur

D'un Cottage Simple Retiré de la Banquette,

No 2207 Avenue de la Louisiane.

Entre les rues Franklin et Liberté.

JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Lawrence Sylvester et al vs les mineurs Leander Sylvester et al.

No 89,058—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 30 avril 1909 et signé le 6 mai 1909, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues St-David, maintenant S. Franklin, Toledano et St-André, maintenant Liberté, désigné par le numéro deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 12 janvier 1888, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant cinq chambres, cabinet, galerie sur le devant et sur le côté, hangar, et portant le numéro municipal 2207 avenue Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour l'en la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 7 8 9 10

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

La propriété de JOSEPH KOHLER.

JEUDI, LE 3 JUIN 1909, A 11 HEURES A. M.

Coin des rues Nelson et Fern

La propriété suivante, à savoir: 38 vaches, 7 veaux, 1 taureau, 4 bons chevaux de travail, 2 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 1 "sulky", 1 moissonneuse, 1 herse, 2 charrues, 3 jeux de harnais, 1 passoire à lait, 3 auges à fourrages, 2 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $100, comptant; sommes de $100 et plus au crédit de 4 mois avec bonne sécurité. Le plus fort acquéreur aura la clientèle. Sans limite ou réserve. Nous vendrons aussi le jour de la vente les écuries et RANGES, Prytanée chaus de ceinture de Tulane et St Charles pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur.
Bureau Kilduff & Beall's Bourse de Vente à l'Encan.
327 rue Dryades, coin de la rue Union.
23 mai—23 30—juin 3

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominic A. Cirino—No 89,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY, Encanteurs—Bureau No 816 rue Union— MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dependent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 128, borné par les rues Magasin, Constance et Sixième et l'avenue Washington, et mesurant vingt et un pieds un pouce de face à la rue Magasin sur cent vingt-six pieds six pouce de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington.

Ladite portion de terre est composée d'une portion du lot original désigné par le numéro nn, sur plan dressé par Henry Boutousqué, architecte, le 13me jour de janvier 1869 et déposé en l'étude de Felix Grima, défunt notaire, et aussi désigné comme lot X sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, le 19me jour de juin 1908. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages et hangar, couverte en ardoises, No 2800 rue Magasin, coin de l'avenue Washington.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente par devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. McCloskey, avocat.
5mai—5 9 16 23 30—juin 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE COMPTES COURANT, ETC.

—AUSSI UN—

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON.

Succession de Dominic A. Cirino.

No 89,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy, Encanteur—816 rue Union—MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu en bloc à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré, à la même heure et endroit, immédiatement après la vente de la propriété foncière.

Conditions—Comptant.

JOHN J. McCLOSKEY, Avocat
28mai—28 30—juin 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

No 88,880—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orleans, — Division E.

PAR KENNEDY & AIREY, R. J. Kennedy, encanteur, bureau No 816 rue Union, MERCREDI, le 16 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius Stendel, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St-Denis (maintenant Rempart), Troisième et Quatrième. Ledit lot est désigné par le numéro un de l'ilet 274 et mesure trente-et-un pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds et formant le coin des rues Dryades et Troisième. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et hangar, toit couvert en ardoises, No 2601 rue Dryades.

Un certain lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, dans le même ilet, désigné par le numéro deux, et mesurant trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Le tout d'après un devis marqué A, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire, le 14 juillet 1874, enrégistré en le Bureau des transferts de cette ville en le livre No 107, folio No 395, le 21 avril 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police ou les polices devant être transférées au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1909. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. Porter Parker, avocat.
15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 16

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Salvadore Coreo.

No 89,116—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété désirable du Troisième "ward".

Bâtisse à deux étages coin des rues Palmyre et Genois, convenable pour magasin et résidence, et le joli

Cottage double, 230-32 rue S. Genois.

En vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division A daté et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 29 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

(2) Lots ou morceaux de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre, désignés comme lots A et B et mesurant comme suit.

Le lot A mesure 33 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre, 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, de là 6 pieds 9 pouces sur une ligne presque parallèle à la dite rue Palmyre et s'allongeant vers la rue Genois et s'étendant vers la rue Palmyre et mesure 3 pieds et 7 pouces de là une ligne obliques s'étendant vers la rue Genois, 11 pieds 9 pouces sur une autre ligne qui mesure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à la rue Genois: les quatre lignes dernièrement décrites divisant le dit lot A du lot B.

Le lot B portant le No municipal 230 rue S. Genois mesure 59 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Genois, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et du fond, 33 pieds 6 pouces en profondeur sur son côté le plus près de la rue Cleveland, de là le divisant du lot A, Ledit lot B mesure une première profondeur de 16 pieds 7 pouces et 2 lignes; de là une deuxième profondeur oblique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Cleveland; de là sur une autre ligne presque parallèle à la rue Génois 2 pieds 7 pouces et de là sur une autre ligne de profondeur s'étendant à la ligne du fond 6 pieds 9 pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de vente pardevant Théo. Cotonio, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date que l'acte de vente sort passé.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
Theo. Cotonio, avocat.
25mai—25 30—juin 6 13 20 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI "HOME" DE CAMPAGNE

Et une étendue de terre boisée et pour ferme, à Alton, Lne, dans la Paroisse St-Tammany, sur la N. O. & N. E. R.R., à environ trente-cinq milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de William J. Holtgreve.

No 856—Cour Judiciaire du Vingt-sixième District, Paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane.

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur—MERCREDI, le 9 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre daté du 24 avril 1909, et signé le même jour par l'Hon. Thomas M. Burns, juge de la Cour Judiciaire du Vingt-Sixième District, Paroisse de St-Tammany, No 856, la propriété ci-après décrite, à savoir, acquise par Wm J. Holtgreve de James G. Abel, par acte du 8 juin 1906, pardevant Dittman, notaire, enregistré dans le livre des transferts 45, folio 170 des registres de la paroisse de St-Tammany.

Une certaine étendue de terre, avec toutes les améliorations et bois de forêt qui s'y trouvent à Alton, Lne., paroisse de St Tammany, S. 1/2 du S. E. 1/4 de Sec 24, T. 8 S. de R. comprenant 14 E. Meridian St Helene en la Paroisse St Tammany contenant 77.49 acres. Les améliorations consistant d'une jolie maison de campagne (presque finie), bois de forêt et terre pour ferme.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après la date, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, incluant le transfert de l'assurance, honoraires d'avocat en cas de procès, etc. L'acquéreur devant payer en plus les taxes pour l'année 1909, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Felix J. Dreyfous, notaire. 10 o/o de dépôt au moment de l'adjudication.

Dart & Kernan, avocats, Nouvelle-Orléans.
Ellis & White, avocats, Covington, Lne.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 9

Cicero A. Ramsey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Temple convenable d'acquérir une superbe encoignure de commerce et résidences, située rue St Roch, coin de la rue Rempart. — Succession de Mary Stenson.—No 89,481. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet—MARDI, le 29 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 mai 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Roch, Rempart, St Claude et Musique et mesurant 45 pieds 4 pouces de face à l'avenue St Roch sur 63 pieds 11 pouces et trois lignes de profondeur, ledit lot formant le coin des rues St Roch et Rempart. Les améliorations consistent en un grand magasin et résidence, bâtisses dans le fond, etc., vendus sujets au bail expirant le 31 mars 1910. Loyer annuel, $480 00.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et les frais de pavage de l'avenue St Roch. L'acte de vente devant être passé pardevant John R. Upton, notaire. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication. Les loyers appartiendront à l'acquéreur, du jour et à partir de la date de la signature de l'acte de vente.

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.
J. J. Prowell, avocat.
27 mai—27 30—juin 6 13 20 27 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Caroline Herber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,534—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. S. Moore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Theo Roehl, Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
25 mai—25 31—juin 5

Succession de Mary Louise Schneider (aussi connue comme Louisa Smith).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,879—Division B—Attendu que Mme Frances Schneider, veuve de James L. Weimer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Louise Schneider (aussi connue comme Louisa Smith), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Titche & Bogere